

	<b>Compte-rendu succinct</b>	<u>La Présidence :</u>
	<b>COMMISSION N° 6 CULTURE</b>	Le Président, Gérôme FASSENET
	<i>Séance du Mercredi 27 juin 2018</i>	

Personnes présentes :

- DAMPIERRE : Madame Joss BERNARD,
- LA BARRE : Monsieur Daniel BOURGEOIS,
- LOUVATANGE : Monsieur Gérôme FASSENET,
- MONTMIREY LA VILLE : Monsieur Eric PERTUS,
- ORCHAMPS : Monsieur Christian RICHARD / Monsieur Jérôme CORLET / Madame Jessica RAMEL / Monsieur Nicolas JOLY.

Personnes de JURA NORD :

- Madame Delphine BARBERET, responsable administrative et juridique,
- Madame Céline GARRIGUES, Chargée de communication,
- Monsieur Cédric NOUET, responsable de la médiathèque.

Personnes excusées/absentes :

- DAMPIERRE : Monsieur Christophe FERRAND,
- EVANS : Monsieur Jean-Luc HUDRY / Monsieur Ludwig VADAM / Madame Marie BOITEL,
- FRAISANS : Monsieur Christian GIROD,
- LA BRETENIERE : Madame Isabelle GUILLOT,
- MONTMIREY LE CHATEAU : Monsieur Gilles MALAPERT,
- MONTMIREY LA VILLE : Madame Catherine VIATTE,
- OFFLANGES : Monsieur Alexandre LENOBLE / Madame Ludivine GERARDIN,
- PLUMONT : Monsieur Christophe PERRET,
- ROMAIN : Madame Nathalie RUDE,
- ROUFFANGE : Monsieur Aurélien COURTOIS,
- SALANS : Monsieur Philippe SMAGGHE / Madame Stéphanie DREZET.

La Commission n° 6 « Culture » s'est réunie le Mercredi 27 juin 2018 à 18h00 à LOUVATANGE sous la présidence de Monsieur Gérome FASSENET, Président.

Ouverture de séance : 18h15

RU relative au Forum : Réunion de prévue le 5 juillet 2018 à 19h00 à Dampierre (salle de la mairie).

**1. Convention de partenariat avec l'association « La Carotte » et la commune de Gendrey pour l'organisation du Festin de la Source**

Monsieur Cédric NOUET, Responsable médiathèque, présente ce point à la Commission.

Convention tripartite pour le Festin de la Source.

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE.

**2. Convention tripartite avec le Département du Jura pour l'intégration dans le réseau intercommunal de lecture publique de Jura Nord de la bibliothèque à Montmirey la Ville**

Monsieur Gérôme FASSENET, Président, présente ce point à la Commission.

Mise en place d'un point de lecture dans les locaux à Montmirey la Ville.

Monsieur Cédric NOUET, Responsable médiathèque, ajoute que plusieurs choix sont possibles :

- soit l'association CRIC devient un 3<sup>ème</sup> réseau comme la médiathèque à Gendrey et à Dampierre c'est-à-dire égalité de tarif. Phase de transition car rien n'est saisi dans le logiciel ;
- soit de faire une bibliothèque de niveau 2 c'est-à-dire que les adhérents de l'association CRIQUELIRE restent comme cela et pas de changement de tarif et pas d'informatisation. La CCJN approvisionnerait 2 fois par an cette bibliothèque. Attention, l'adhérent de l'association n'aura pas les mêmes droits que ceux adhérant aux médiathèques à Gendrey et à Dampierre.

Il précise que dans la convention, est précisé que le lieu à Montmirey la Ville ne sera pas dédié qu'à l'association. L'idée est de pouvoir partager ces locaux avec par exemple le RAM ou autres.

L'avis de l'association est de rester pour l'instant bibliothèque de niveau 2 et voir après si l'association peut gérer une bibliothèque de niveau 1. L'association précise qu'elle fera un bilan au bout de 2 ans.

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE POUR UNE BIBLIOTHEQUE DE NIVEAU 2.

### **3. Convention de prêt de matériel**

Monsieur Cédric NOUET, Responsable médiathèque, présente ce point à la Commission.

Beaucoup d'associations sollicitent jura Nord pour le prêt de matériel (grilles, praticables et manges debout).

Il convient donc de faire une convention qui cadre le fonctionnement et le prêt de matériel.

Monsieur le Président indique qu'il faudrait acheter des praticables, des barrières.

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE.

### **4. Convention de partenariat 2017/2018 avec le CRIJ « Avantage Jeunes »**

Monsieur Cédric NOUET, Responsable médiathèque, présente ce point à la Commission.

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE.

### **5. Règlement intérieur du Forum des Associations**

Madame Céline GARRIGUES, Chargée de communication, présente ce point à la Commission.

Il y aura plus de publicité que l'année dernière : campagne radio phonique, tract dans toutes boîtes aux lettres, annonces dans les journaux, ...

Monsieur le Président précise que l'on profite de ce Forum pour faire l'inauguration de l'Ecole de musique et de danse à Orchamps. Normalement, visite de Mme Ségolène ROYAL pour l'inauguration de l'EMAJN. Il faudra donc faire attention à la sécurité.

Monsieur Christian RICHARD (ORCHAMPS) ajoute qu'au vue d'une rencontre, il est ressorti certains points de vigilance. Il convient d'organiser une nouvelle rencontre pour cadrer l'organisation.

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE.

### **6. Demandes de subventions**

Monsieur Gérôme FASSET, Président, présente ce point à la Commission.

Il ajoute qu'il va y avoir un CONCOURS REGIONAL DE LABOURS à Champagny / Dammartin Marpain le 1<sup>er</sup> week-end de septembre.

Le Grand Dole participe à hauteur de 15 000 €.

Il propose une participation de Jura Nord à hauteur de 2 000 €.

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE.

Le FSE (Foyer Socio-Educatif) de Fraisans demande une subvention supplémentaire.

Le Président propose de donner une subvention exceptionnelle quand il y a un projet particulier.

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE POUR

#### **7. Plan de communication**

Cf : projet plan de communication

Madame Céline GARRIGUES, Chargée de communication, présente ce point à la Commission.

Monsieur le Président précise qu'il est également prévu de refonder le site internet.

Madame Céline GARRIGUES, Chargée de communication, ajoute que tous les éléments sont dans un document Word. Il convient de prendre RDV avec le développeur pour ensuite tout mettre sur le site internet.

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE.

#### **8. Planning du gymnase et sollicitation des clubs extérieurs**

Madame Régine EMBAREK, Responsable Enfance Jeunesse/Affaires scolaires, présente ce point à la Commission.

Un club extérieur utilisait le gymnase : le club de Handball de St Vit. Celui-ci demande deux créneaux horaires pour la rentrée. Le club de basket de St Vit demande également des créneaux et en contrepartie, il propose de mettre à disposition une personne pour faire des activités « basket » dans les ALSH.

Possibilité d'intégrer le club de basket si le club de Handball a un seul créneau.

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE POUR UN CRENEAU CHACUN.

#### **9. Renouvellement du matériel sportif du gymnase**

Monsieur le Président présente ce point à la Commission.

Travaux finis le 15/08/2018.

Un inventaire du matériel sportif a été fait : constat : beaucoup de matériel est abîmé.

Il convient de racheter de l'équipement (environ 20 000 €).

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE AU RENOUELEMENT DE L'EQUIPEMENT.

Monsieur Christian RICHARD (ORCHAMPS) demande si l'équipement de l'école de musique est prévu dans le budget.

Monsieur le Président demande à ce que l'Ecole de musique fasse un listing des besoins et de le transmettre à Jura Nord.

Il ajoute également que Jura Nord est en attente de la signature du bail emphytéotique avec la commune d'Orchamps. Des dates vont être communiquées début juillet.

#### **10. Modification du règlement intérieur du gymnase**

Madame Régine EMBAREK, Responsable Enfance Jeunesse/Affaires scolaires, présente ce point à la Commission.

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE.

Fin de la séance :19h10

Le Président,  
Gérôme FASSENET

